

**COMMUNE D'EYJEAUX**

**SEANCE DUCONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2011**

Nombre de *L'an deux mille onze le 19 avril à 18h30*  
Conseillers : *le Conseil Municipal de la Commune d'Eyjeaux*  
En exercice 15 *dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire*  
Présents 14 *à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PICHERIT Gérard, Maire*  
Votants 15 *Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 avril 2011*  
*Présents: MM. PICHERIT, BLANCHETON, Mmes ANDRE, BOYER,*  
*M .MALLEFOND, M. DUSSARTRE, M. BONNAT,*  
*Mlle COUDERT, M.NOUHAUD, Mmes RIBIERE, DEPIERRE,*  
*M. SARRE, Mme GAILLARD, Mme LALET.*

**Absents excusés : M. FAURE**

**Pouvoir : M. FAURE à Mme LALET**

Secrétaire de séance : Mme RIBIERE

**Ordre du jour :**

- Vote des taux d'imposition 2011 : taxe d'habitation, taxe foncier bâti, taxe foncier non bâti
- Vote des budgets primitifs 2011 : budget principal et budget annexe transports scolaires
- Approbation de l'itinéraire de randonnée « les Pêcheries Oubliées »
- Questions diverses

### **Délibération n°2011-020 : Vote des taux impositions 2011**

Mr le Maire demande au conseil de se prononcer sur le vote des taux d'impositions 2011. Il rappelle d'une part les taux, les bases et les produits 2010 pour la TH, la TFB, et la TFNB.

Rappel des taux, bases et produits 2010 :

	Base 2010	TAUX 2010	
TH	1 126 548	15.34	172 813
TFB	651 874	18.98	123 726
TFNB	50 222	62.73	31 504
			<b>328 043</b>

Mr le Maire présente les bases et les produits pour l'année 2011 avec les taux constants et propose de ne pas augmenter les taux d'impositions.

Progression/2010	Base 2011	TAUX constant	Produit
TH +3.3%	1 164 000	15.34	178 558
TFB +4%	678 300	18.98	128 741
TFNB+1.9%	51 200	62.73	32 118
Total article 7311			<b>339 417</b>

Après délibération avec 14 voix pour et une abstention le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'impositions pour l'année 2011

### **Délibération n°2011-021 : Vote du budget primitif principal 2011 :**

M. le Maire demande au conseil de se prononcer sur le vote du budget primitif principal 2011 présenté par chapitre comme suit. Il donne la parole à Mme André adjointe chargée des finances.

Mme ANDRE, 2<sup>ème</sup> adjointe présente en premier lieu le budget fonctionnement de la collectivité avec les dépenses et recettes envisagées.

En second lieu, elle présente le budget investissement également avec les dépenses et recettes prévues.

<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
Chapitre 011	Charges à caractère général	229 100.00
Chapitre 012	Charges de personnel	390 200.00
Chapitre 65	Charges de gestion courante	91 300.00
Chapitre 014	Atténuation de produits	2 350.00
Chapitre 66	Charges financières	15 200.00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	0
Chapitre 023	Virement section investissement	42 402.00
Chapitre 042	Opération d'ordre transfert entre sections	8 183.00
total		<b>778 735.00€</b>

<b>Recettes fonctionnement</b>		
Chapitre 70	Produit des services du domaine	82 450.00
Chapitre 73	Impôts et taxes	363 600.00
Chapitre 74	Dotations subventions et participations	310 080.00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	11 700.00
Chapitre 013	Atténuation de charges	1 800.00
Chapitre 76	Produits financiers	5.00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	9 100.00
total		<b>778 735.00</b>

<b>Investissement dépenses</b>		
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilés	34 500.00
Chapitre 20	Immobilisation incorporelles	20 000.00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	182 000.00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	609 955.00
total		<b>846 455.00€</b>

<b>Investissement recettes</b>		
001	Excédent antérieur reporté	266 383.00
Chapitre 10	Dotations fonds divers et réserves	121 330.00
Chapitre 13	Subventions investissement	200 880.00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilés	182 277.00
Chapitre 024	Produits des cessions immobilisations	25 000.00
Chapitre 021	Virement section de fonctionnement	42 402.00
Chapitre 040	Opération ordre transfert entre sections	8 183.00
total		<b>846 455.00</b>

Mr le Maire demande au conseil si la présentation du budget appelle des observations.

Aucune observation n'ayant été formulée, M. le Maire propose de procéder au vote du budget primitif principal 2011.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le budget primitif pour 2011

- **Délibération n°2011-022 : Budget annexe transports scolaires**

M. le Maire demande au conseil de se prononcer sur le vote du budget annexe des transports scolaires 2011 présenté par chapitre comme suit. La parole est donnée comme pour le budget principal à l'adjointe au maire chargée des finances.

Mme André, présente dans un premier temps le budget fonctionnement avec dépenses et recettes envisagées et dans un second temps le budget investissement pour ce budget annexe des transports scolaires.

<b>Dépenses fonctionnement</b>		
Chapitre 011	Charges à caractère général	13050.00
Chapitre 012	Charges de personnel	23163.00
Chapitre 042	Opération ordre transfert entre sections	10515.00
<b>total</b>		<b>46728.00</b>

<b>Recettes fonctionnement</b>		
Chapitre 70	Produit des services du domaine	21500.00
Chapitre 74	Dotations subventions et participations	15 000.00
Chapitre 77	produits exceptionnels	1000
002	Excédent antérieur reporté	4871.00
Chapitre 042	Opération ordre transfert entre sections	4357.00
<b>total</b>		<b>46728.00</b>

<b>Investissement dépenses</b>		
Chapitre 001	Déficit antérieur reporté	0.00
Chapitre 21	Acquisitions diverses (pneus neiges, etc....)	8578.00
Chapitre 040	Opération ordre transfert entre sections	4357.00
<b>total</b>		<b>12935.00</b>

<b>Investissement recettes</b>		
Chapitre 040	Opération ordre transfert entre sections	10515.00
Chapitre 001	Excédent antérieur reporté	2420.00
<b>total</b>		<b>12935.00</b>

Mr le Maire demande si le budget proposé appelle des observations du conseil.

Aucune remarque n'ayant été formulée, il propose de passer au vote du budget annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité, le budget annexe 2011 des transports scolaires.

- **Délibération n°2011-023 : Inscription de chemins constituant le « sentier des pêcheries oubliées » au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée de la Haute-Vienne**

M. le Maire demande au Conseil de se prononcer pour l'inscription de chemins constituant le « sentier des pêcheries oubliées » au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée de la Haute- Vienne.

Il présente le nouveau tracé de chemins constituant le « sentier des pêcheries oubliées »

Vu le Code général des collectivités territoriales.

Vu la loi N°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions.Vu les articles 56 et 57 de la loi N°83 663 du 22 juillet 1983 et

la circulaire du 30 Août 1988 relative aux plans départementaux des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

Le Conseil municipal d'EYJEAUX décide

- de retirer la délibération n°43/2008 du **5 septembre 2008**
- d'approuver l'inscription au PDIPR des itinéraires « **sentier des pêcheries oubliées** » dont le tracé est reporté sur le fond de carte IGN, annexé à la présente délibération.
- de demander l'inscription au PDIPR des chemins ruraux suivants:
  - Parcelles communales Bourg 156, 155 et 220 – section AB et 924, 184, 183 et 1005 – section C ;
  - Chemin rural sans nom de p. 664/B à 643/B ;
  - Chemin du Breuil de p. 247/A à 372/A ;
  - CR d'Eyjeaux à Limoges de p. 358/B à 324/B ;
  - Chemin rural de p. 324/B à 252/B ;
  - Chemin rural de 501/B à 51/D ;
  - Chemin de Boisseuil à St Léonard de Noblat de p. 1152/ à 492/B ;
  - CR sans nom de p. 492/B à 523/B ;
  - CR sans nom de p. 523/B à 521/B ;
  - CR sans nom de p. 548 à 547/B ;
  - CR sans nom de p. 106/C à 153/C ;
  - CR sans nom de p. 135/C à 133/C ;
  - CR de p. 174/C à 206/C ;
  - CR de p. 208/C à 951/C ;
  - CR de Boisseuil à St Léonard de Noblat de p. 359/B à 1057/B ;
  - CR de Boisseuil à St Léonard de Noblat de p. 646/D à 631/Dreportés sur le plan cadastral annexé à la présente délibération.

Le Conseil municipal s'engage à :

- ne pas supprimer ou aliéner en totalité ou partie les chemins concernés (en cas de nécessité absolue par exemple à l'occasion d'opérations foncières ou de remembrement, le Conseil municipal proposera au Conseil général un itinéraire public de substitution de caractéristiques semblables, rétablissant la continuité du parcours) ;
- conserver leur caractère public et ouvert pour y maintenir une libre circulation ;
- autoriser la circulation pédestre, équestre et cycliste en la réglementant si besoin ;
- assurer ou faire assurer les travaux d'aménagements, de gestion et d'entretien sur les chemins inscrits.
- autorise la réalisation du balisage des itinéraires de randonnée pédestre, équestre et cycliste utilisant les chemins inscrits.
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'inscription au PDIPR (convention de passage, ...).
- autorise le Maire à signer la convention cadre avec le Département.

• **Information du Conseil**

M. le Maire informe le Conseil qu'il a retenu l'entreprise Tout pour le Froid pour le marché « équipements de cuisine du multiservice »

Montant : 22 750€HT -27 209.00€TTC

Séance du Conseil Municipal du 19 avril 2011

Délibérations n°2011-020 à 2011- 023

Signature des conseillers municipaux

Nom du conseiller	Présent Ou excusé	pouvoir	signature
PICHERIT Gérard , Maire	présent		
BLANCHETON Jean Louis 1 <sup>er</sup> adjoint	présent		
ANDRE Martine -2 <sup>ème</sup> adjoint	présente		
BOYER Angéline -3 <sup>ème</sup> adjoint	présente		
MALLEFOND Jean Pierre-4 <sup>ème</sup> adjoint	présent		
FAURE Christian	excusé	Mme LALET	
DUSSARTRE David	présent		
GAILLARD Catherine	Présente		
BONNAT Jean	présent		
COUDERT Elodie	présente		
NOUHAUD Marc	présent		
RIBIERE Nicole	présente		
DEPIERRE Nadine	présente		
SARRE Pierre	présent		
LALET Evelyne	présente		